



MAIRIE DE NANTERRE

Conseil de quartier du Chemin de l'Île

Synthèse de la réunion du 30 janvier 2008

Christine BOURCET, Adjointe au maire à l'Environnement, à l'Information, à la communication et élu du quartier ouvre la séance et excuse Abid El KHATTABI, Président du conseil de quartier, qui n'a pu être présent ce soir. Christine BOURCET présente Michel LAUBIER, Adjoint au maire à l'Aménagement et à l'Urbanisme et Yolande Traimond, conseillère municipale élue du quartier. Elle précise que M.JARRY, Maire de Nanterre arrivera avec un peu de retard.

Mme BOURCET, présente l'ordre du jour :

- **Point sur les aménagements urbains en cours et en projets sur le quartier.**

Manuel MOUSSU, responsable de la direction des Etudes Urbaines, rappelle les principaux enjeux en termes d'aménagements sur le quartier, ainsi que la démarche de concertation initiée.

Patricia BARTOLI de la SEMNA (Société d'Economie Mixte de Nanterre) présente les différents projets en cours dans la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) des Guillaieries.

Cf. power point en annexe.

● **Débat avec la salle**

Cadre de vie :

- Ou en est la relocalisation de la Chapelle Notre Dame de la Miséricorde ?

Michel LAUBIER : La Chapelle sera relocalisée à l'angle de l'avenue Hoche, de la rue André Doucet et du prolongement de la rue de l'avenir.

- La mosquée va-t-elle être déplacée ? et si oui où ?

Michel LAUBIER : La mosquée sera déplacée à côté de la Papeterie de la seine. Nous sommes en train de travailler avec l'association qui gère la mosquée sur les différentes modalités de mise en œuvre.

- Quel sera le mode de chauffage de la Maison du Chemin de l'Ile ?

Christine BOURCET: Le chauffage sera assuré par une chaudière à bois et le système du puits Canadien : Le puits canadien consiste à faire passer, une partie de l'air neuf de renouvellement par des tuyaux enterrés dans le sol.

En hiver, le sol à cette profondeur est plus chaud que la température extérieure : L'air froid est donc préchauffé lors de son passage dans les tuyaux. En été, le sol est à l'inverse plus froid que la température extérieure : ce "puits" va donc utiliser la fraîcheur relative du sol pour tempérer l'air entrant dans le bâti.

- Nous savons que dans le cadre des aménagements urbains liés au secteur Hoche, les réseaux seront enfouis, mais qu'en est-il des rues adjacentes ?

Michel LAUBIER : Je n'ai pas tout le calendrier de l'enfouissement des réseaux en tête mais la question pourra être posée aux services techniques.

- Sur le secteur Hoche : Pourquoi les immeubles ont-ils été orientés plein nord ?

Manuel MOUSSU : Les bâtiments qui composent le projet n'ont jamais qu'une orientation puisque leur organisation se fait généralement autour de cœurs d'îlots verts. Les aspects d'orientation du projet sont pris en compte dans son élaboration : d'une part, le cahier des charges incite les architectes à concevoir tant que possible des logements traversant, donc bi-orientés, d'autre part, les baies et la programmation sont conçues en fonction de l'orientation.

- Va-t-on régler un jour le problème des dépôts d'ordure derrière le centre commercial ?

Mme MAUFFRAIS, Conseillère municipale et gérante de la brasserie PMU du centre commercial indique que la personne en charge du nettoyage vient d'être remplacée. Ce remplacement va donc être l'occasion pour le syndic de commerçants de s'occuper des encombrants à l'arrière du centre commercial.

- Il y a régulièrement des dépôts sauvage d'encombrants sur les abords du foyer Adoma, est-ce signalé au bailleur ?
De plus, l'espace entre le gymnase, les espaces de jeux rue des sorbiers et la tour du foyer Adoma est très sale et n'est pas entretenu.

Patrick JARRY: Il y a des jours et des endroits précis pour le ramassage des encombrants, et ce pour tous les bailleurs. Si ce n'est pas respecté, le règlement sera rappelé au bailleur Adoma.

- Il devrait y avoir des toilettes publiques sur la dalle du marché, car uriner sur la voie publique est devenue une habitude les jours de marché.

- Pourquoi y-a-t-il une différence notable d'entretien des espaces extérieurs entre les différentes cités du quartier ?

Patrick JARRY : L'OMHLM (Office Municipal d'Habitation à loyer Modéré) gère 10 000 des 18 000 logements sociaux à Nanterre. Il est présidé par un élu de la ville, M. Michel LAUBIER.

On constate sur tous les quartiers de Nanterre, des différences de prestations importantes entre l'OMHLM et les autres bailleurs, notamment la Logirep. La ville se saisit de cette question, mais ses marges de manœuvres sont étroites. En effet, des mises en demeures sont possibles lorsque les conditions d'hygiène et de sécurité ne sont pas en conformité avec les normes légales. Pour le reste, les interpellations des bailleurs par la ville ne sont pas contraignantes.

La solution la plus efficace reste une mobilisation collective des locataires, par le biais des amicales pour faire pression sur le bailleur.

Transports :

- La zone industrielle s'agrandit de jours en jours sur le quartier, or il y a toujours aussi peu d'arrêt des RER à la gare de Nanterre Ville. La RATP a-t-elle été sollicitée à ce sujet ?

Michel LAUBIER : La ville prend en compte cette situation et l'objectif est bien entendu, d'augmenter la fréquence des arrêts à la station Nanterre Ville. Des débats ont déjà été engagés en ce sens avec la RATP.

- Le dépôt de bus du quartier engendre d'importantes nuisances sur le quartier (bruit, pollution, embouteillages). Est-il prévu de le déplacer ?

Michel LAUBIER : La question du dépôt de bus de la rue Hoche est récurrente depuis 30 ans. Pour avoir une desserte de transport efficace sur Nanterre, il faut bien un dépôt de proximité. Si on le déplaçait, cela pénaliserait un autre quartier de Nanterre.

- Est-il prévu de remettre en état les réseaux ferrés situés dans la zone des Guillaeraies ?

Mme MORVAN de l'association ADRESSILE, indique qu'il est illusoire de vouloir utiliser ces anciens réseaux ferrés car ils sont complètement vétustes. Il faudrait tout refaire.

- Ou en est le projet de couverture de l'échangeur de l'A86 ?

Patrick JARRY : Cette question reste entière car l'état n'a pas tenu ses engagements, à savoir, de financer et de réaliser la couverture de l'échangeur de l'A86 (Le coût de la couverture est de près de 150 millions d'Euros). La ville va continuer de mettre la pression à l'Etat sur cette question. De plus, l'arrivée de nouveaux logements à proximité et du collège République rendent d'autant plus nécessaire cette couverture.

Entreprises :

- De nombreuses entreprises arrivent sur Nanterre, mais les emplois proposés correspondent plutôt au secteur tertiaire qu'au secteur industriel et ne sont donc

souvent pas en phase avec le profil des demandeurs d'emploi nanterrien. La municipalité met-elle en place une politique pour inverser cette tendance ?

Patrick JARRY : La ville ne décide pas des évolutions actuelles de la société. Les délocalisations nombreuses des emplois industriels continuent malheureusement à augmenter au profit du développement du secteur tertiaire.

Pour exemple, le terrain qui va accueillir la BNP (anciennement Champion) était en friche depuis 10 ans, idem pour Le terrain anciennement occupé par la SAFEG.

Cependant, s'il est vrai qu'une partie de la zone des Guillaies accueille de nombreuses entreprises du secteur tertiaire, la municipalité entend favoriser la réindustrialisation des berges de Seine. En effet, l'apparition de nouveaux métiers liés aux problématiques environnementales devrait permettre de recréer de l'emploi industriel sur Nanterre (panneaux solaires). Dans ce cadre, une rencontre a eu lieu avec Jean Paul Huchon, Président de la Région Ile de France.

Concernant l'emploi des nanterriens, la ville a mis en place des chartes « ville entreprises », avec des conventions d'objectifs garantissant l'embauche et la formation de nanterriens.

A ce jour, 21 chartes ont été signées.

Est à l'étude également l'implantation d'une pépinière d'entreprises, rue de la Fondrière, dans l'immeuble qui sera occupé par la BNP.

Il ne faut pas oublier non plus que les salariés travaillant dans la zone des Guillaies participent à la vitalité des commerces en centre ville.

L'attention de la ville se porte donc sur trois axes :

- *L'emploi et la formation des nanterriens.*
- *La nécessité que les nouvelles entreprises « s'inscrivent dans la ville ».*
- *Le respect des normes énergétiques en conformité avec le plan Climat Territorial voté par la municipalité.*

➤ *La Papeterie de la Seine va-t-elle fermer ?*

Patrick JARRY : Nous avons, comme vous, eu vent des rumeurs de départ de la Papeterie. La ville a envoyé un courrier officiel pour leur demander des précisions.

Logement :

➤ *La ville propose-t-elle un accompagnement pour les personnes en accession à la propriété sur le secteur Rouget de Lisle ?*

Christine BOURCET: Sur le secteur Rouget de Lisle, 81 familles venant du parc social ont accédé à la propriété. La ville va continuer à favoriser l'accession à la propriété.

Un accompagnement des accédants est envisageable, toutefois, la ville n'a pas vocation à être conseillère en matière de crédit, taux d'intérêts...

➤ *On a l'impression que les faibles revenus sont oubliés dans les programmes de logements sociaux sur Nanterre.*

Michel LAUBIER : 7000 logements sont en cours de construction à Nanterre. Sur l'ensemble, 40% sont des logements sociaux. Nanterre est aujourd'hui une des villes qui construit le plus de logements sociaux sur les Hauts de Seine.

- Le secteur Hoche va amener une population nombreuse sur le quartier (600 logements), j'espère que les écoles actuelles auront la capacité d'intégrer les nouveaux arrivants et que l'accueil et la scolarisation des moins de 3 ans se poursuivra.

Prévention / Délinquance :

- Il y a de gros problèmes de squatts dans les halls des tours Québec et Quiberon et le climat sur cette partie du quartier s'est considérablement dégradé ces dernières années. La ville prend-t-elle en compte cette situation ?
De plus, on constate ces derniers temps des affrontements entre des jeunes du Chemin de l'Ile et des jeunes des Canibouts. La ville est-elle au courant ?
- Au croisement de la rue de la Résistance et du Boulevard du Général Leclerc, les rassemblements réguliers de jeunes jusque tard dans la nuit insupportent les résidents. Quelle action de la ville ?
- Y a-t-il des rapports réguliers entre la municipalité et le commissariat de Nanterre ?

Patrick JARRY : La ville communique régulièrement avec le commissariat de Nanterre. Le gouvernement a annoncé le retour de la police de proximité, nous pensons que c'est une bonne chose. Il faudra toutefois regarder de près l'évolution des effectifs de police à Nanterre. La ville a d'ailleurs saisi le Ministère de l'Intérieur pour demander une augmentation des forces de Police compte tenu de l'augmentation du nombre de logements et d'entreprises sur Nanterre.

Nous sommes également en train de travailler avec le Club de Prévention à la définition d'objectifs partagés. Le Club de prévention du Chemin de l'Ile réoriente depuis quelques années son travail en direction des 14/25 ans. Il faudrait qu'un contact régulier existe entre les amicales de locataires et les éducateurs afin qu'ils puissent orienter leurs lieux d'intervention en fonction des différents événements se déroulant sur le quartier.

Une association de jeunes s'est créée sur le quartier : C2I. Ils ont en projet de mettre en place un cinéma de quartier sur le Chemin de l'Ile. La ville envisage également la création d'un conseil de quartier « jeunesse », afin que les espaces de participation des habitants soient investis par l'ensemble de la population.

- Y aura-t-il une police municipale à Nanterre ?

Patrick JARRY : La question a été tranchée après un long débat en 2005 (suite aux Assises Jeunesse), qui a amené à la création du service de la Tranquillité publique et de la prévention. La police reste et doit rester de la responsabilité de l'Etat.

Dans toutes les villes où il y a des polices municipales, la délinquance n'est pas moins importante que dans les villes où il y en a.

Christine BOURCET remercie les participants et clôt la séance.
